

CALENDRIER DES MESSES

Samedi 18 juillet	18h	Mesvres	16 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 19 juillet	10h30	Etang	
Mercredi 22 juillet	9h	Etang	messe
Jeudi 23 juillet	9h30	Etang	messe
Vendredi 24 juillet	9h	Etang	messe
Samedi 25 juillet	11h	St Didier	messe
	16h30	St Prix	17 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 26 juillet	10h30	Etang	
Samedi 1 ^{er} août	18h	Brion	18 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 2 août	10h30	Etang	
Samedi 8 août	18h	St Léger	19 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 9 août	10h30	Etang@	
Samedi 15 août	10h30	Etang - Grotte de la Garenne	Assomption de la Vierge Marie
	18h	Thil	20 ^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Dimanche 16 août	10h30	Etang	

Adresse du site et du mail de la paroisse :

contact@paroisseetang.fr

Secrétariat paroissial 03 85 82 24 01
17 rue Saint Pierre 71190 Étang-sur-Arroux

Père Etienne : 06 45 27 76 27



Diocèse d'Autun
Paroisse Sainte Jeanne de Chantal

Dimanche 19 juillet 2026
16^{ème} dimanche du Temps Ordinaire
Année A

Chers paroissiens,

Nous avons vécu cette semaine l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la loi sur l'euthanasie et le suicide assisté. Il est intéressant de voir les débats qu'il y eut et notamment les publications de nombre de philosophes qui ont essayé, d'une manière ou d'une autre, d'apporter des éléments de réflexions.

Je crois que pour un thème aussi grave, nous devons raisonner en philosophes. En effet, nous sommes probablement nombreux à avoir vu l'un ou l'autre reportage montrant la détresse terrible de personnes souffrant le martyre. Le but de cela étant de nous conduire à la conclusion qu'il valait mieux « abréger les souffrances ». Nous entendons cette logique mais nous ne devons pas y adhérer. Il doit exister un principe supérieur à l'émotion qui ne peut et ne doit pas nous gouverner, c'est le respect de la vie. Toute la société devrait être présente pour accompagner une personne du début à la fin sans jamais vouloir tenter à sa vie. Une société éclairée devrait mettre tout en oeuvre pour favoriser la vie et la garder précieusement. Une société éclairée devrait prendre soin des plus fragiles, des plus vulnérables, montrant ainsi son humanisme.

Les réactions à cette loi inique sont intéressantes. Certains sont tristes. D'autres jubilent. Certains estiment que cette loi est d'une gravité inouïe et porte atteinte à des principes fondamentaux de notre civilisation chrétienne. D'autres se réjouissent qu'enfin chacun puisse choisir « sa mort » comme il le souhaite.

Pour finir, je rappellerai tout de même que le 5^{ème} commandement est une loi divine et nulle autorité ne peut dépasser la loi de Dieu. « Tu ne tueras pas » n'est pas un conseil mais une loi et elle n'est pas négociable, comme un rempart que nous ne devons pas franchir. Nous pensons à tous ces députés qui ont, en conscience pour certains, bafoué la loi divine, et nous ne pouvons que prier pour leur conversion car c'est d'une gravité terrible. Nous devons également prier pour la conversion du président de la République qui aura à son actif l'inscription de l'IVG dans la constitution et la légalisation de l'euthanasie. La mort ne peut être le fil rouge de son mandat. Le Bon Dieu le résume dans le livre du Deutéronome au chapitre 30 : « J'ai mis devant toi la vie et la mort, choisis la vie afin que tu vives. »

Continuons, chers paroissiens, de prier sans nous décourager même si tout semble perdu. L'espérance chrétienne est plus forte que tout !

Je vous assure de ma prière.
Abbé Etienne Lhomme

Samedi 18 juillet

Messe à 18h à Mesvres

Quarantaine Jean-Louis LAMALLE

Dimanche 19 juillet

Messe à 10h30 à Étang

Christiane DEVILLARD

Quarantaine Christian VILLEDIEU

Jean BERNARDET

Quarantaine Sixtine de BARBUAT

2^{ème} anniversaire Jean-Pierre DUVIGNAUD

18^{ème} anniversaire Jean-Noël VERNERET

Défunts des familles PAQUAUX-FOURRIER-VERNERET

Messe d'action de grâce pour le mariage de Camille et Nathanaël

OBSEQUES

Serge BACHELET, 83 ans, le 13 juillet à Etang

MARIAGE

-Mariage de Camille CRUCHAUDET et de Nathanaël PINEAU

le 18 juillet à Etang

-Nous rendons grâce pour le futur mariage de

Michaël GEORGES et de Mélody DORIA le 1^{er} août à Etang

CONFESSIONS

Les confessions sont possibles après les messes en semaine,
ou à partir de 10h avant la messe du dimanche ou du samedi soir, à 18h,
sur rendez-vous

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Tous les jeudis matin de 10h à 14h à la Chapelle à Étang

CHAPELET

Tous les mercredis, à l'église de la Comelle, à 18h30

ROSAIRE

Mercredi, 22 juillet, à 14h30 chez Mme PAGEOT
aux 4 Vents à Laizy

MESSES EN SEMAINE

Du mardi au samedi, une messe est célébrée à 9h à l'église Notre
Dame d'AUTUN

Les mardi, mercredi et vendredi une messe est célébrée à 8h30 à
L'église St Pierre de LUZY

ORGUE de l'église d' Etang

Souscription pour l'installation de l'orgue

Chèque à libeller à l'ordre de :

Association Diocésaine d'Autun - orgue Etang

et à adresser à la Paroisse Ste Jeanne de Chantal

Des bulletins de souscription sont déposés au bas de l'église

Un reçu fiscal vous sera envoyé

TOMBOLA FETE DE LA SAINTE JEANNE - DIMANCHE 9 AOUT

A partir du dimanche 28 juin, vente des billets de tombola à l'issue des
messes dominicales.

Cette tombola permet d'offrir **des tours de manège gratuits** à tous les en-
fants de la Paroisse ainsi que de profiter **d'une structure gonflable**, elle
aussi gratuite.

N'attendez pas la dernière minute pour en proposer à votre famille, vos
voisins, vos amis, les bénévoles auront la tâche facilitée le dimanche
9 août.

Voici les principaux lots : 1 croisière-repas de 6h pour 2 adultes et
2 enfants Pont de Vaux- Tournus
4 repas au Restaurant Le Gourmet à Étang
1 jambon du Morvan
Et de nombreux autres lots.

